02B-212000335-20211110-2021-01-11-18-DE

ccusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/202

Affichage : 22/11/2021

our l'autorité compétente par délégation





Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du Mercredi 10 novembre 2021

Objet : Création d'un tarif gratuit dans le cadre de l'opération « escape game »

Date de la convocation : jeudi 4 novembre 2021

Date d'affichage de la convocation : jeudi 4 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 10 novembre 2021 à 17h00, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée :	42	
Nombre de membres en exercice :	42	
Quorum:	22	
Nombre de membres présents :	32	
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.		

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre; Madame de GENTILI Emmanuelle; Monsieur MILANI Jean-Louis; Madame LACAVE Mattea; Madame PIPERI Linda; Monsieur MASSONI Jean-Joseph; Madame VIVARELLI-MARI Jéromine; Monsieur De ZERBI Lisandru; Madame POLISINI Ivana; Monsieur PERETTI Philippe; Monsieur LUCCIONI Don Petru; Madame CARRIER Marie-Dominique; Madame COLOMBANI Carulina; Monsieur DALCOLETTO François; Monsieur DEL MORO Alain; Monsieur FABIANI François; Madame FILIPPI Françoise; Monsieur GRASSI Didier; Monsieur GRAZIANI Antoine; Madame LUCIANI Emmanuelle; Madame MANGANO Angelina; Madame MATTEI Mathilde; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre; Madame PELLEGRI Leslie; Monsieur PIERI Pierre; Madame TIMSIT Christelle; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia; Madame SALGE Hélène; Monsieur TATTI François; Monsieur ZUCCARELLI Jean; Madame ALBERTELLI Viviane; Monsieur MORGANTI Julien.

Etaient absents: Madame BELGODERE Danièle; Madame VESPERINI Françoise

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre;

Monsieur TIERI Paul à Madame LACAVE Mattea:

Madame ORSINI-SAULI Laura à Monsieur LUCCIONI Don Petru;

Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Monsieur GRAZIANI Antoine;

Monsieur LINALE Serge à Monsieur FABIANI François;

Monsieur ROMITI Gérard à Monsieur MASSONI Jean-Joseph;

Monsieur MONDOLONI Jean-Martin à Madame GRAZIANI-SANCIU Livia;

Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien à Monsieur TATTI François.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :

Madame Mattea Lacave élue secrétaire prend place au bureau

2021/NOV/01/18 Page **1** sur **2**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 02B-212000335-20211110-2021-01-11-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2021

Reception par le pretet : 22/11 Affichage : 22/11/2021

our l'autorité compétente La délégation Le conseil municipal,



Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29;

Vu l'avis favorable de la commission des affaires économiques, sociales, culturelles et de l'éducation en date du 8 novembre 2021 ;

Considérant qu'afin de dynamiser l'offre de prestations culturelles proposées par le musée dans le cadre de ses activités de médiation et de promouvoir celui-ci auprès de nouveaux publics, il est envisagé de faire découvrir ou redécouvrir le musée et ses collections à l'occasion d'un escape game au sein du parcours permanent ;

Considérant qu'afin de permettre l'accès gratuitement au musée dans le cadre de ces opérations ponctuelles, il est nécessaire de créer un tarif spécifique.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Philippe PERETTI, Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, A l'unanimité.

Article 1:

- Approuve la création d'un tarif gratuit spécifique à ladite opération.

Article 2:

- **Autorise** la régie du musée à appliquer ledit tarif lors de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre Savelli

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage et SAVELLI Mairie.

Date: 20/11/2021

Qualité MAIRE Page 2 sur 2